

CONSEIL MUNICIPAL D'ASSON
PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
Du 23 août 2010

Date de convocation : 17 août 2010

Nombre de Conseillers : 18

En exercice : 18 Présents : 17 Procurations : Pour : 17 Contre : Abstention :

L'an deux mille dix, le 23 août à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrick MOURA

PRÉSENTS : Patrick MOURA, Laurent AUBUCHOU, Michel AURIGNAC, Fabien BERARD, Nicolas BUZY-VIGNAU, Marc CANTON, Jean-Michel CLOS, Antoine CUYAUBERE, Pierre DABAN, Bernadette DOURROM, Bruno FRECHOU, Jean GASSIE, Emmanuelle JAURETCHE, Guy LABARRERE, Yves MONGUILHET, Marie-Gabrielle MONSET, Pierre SAUBATTE.

ABSENT : Jean-Jacques CLAVERIE

EXCUSES:

PROCURATIONS :

Secrétaire de séance : Marie-Gabrielle MONSET

Après lecture, le procès-verbal du 22 juillet est adopté à l'unanimité.

1 - Tarifs des repas cantine scolaire rectificatif : *adopté à l'unanimité*

Suite à une erreur matérielle, il convient de rectifier les tarifs de la cantine scolaire de la façon suivante : 2,58 € pour les enfants et 3,15 pour les adultes (au lieu de 2,53 € et 3,08 €).

2 - Décision modificative n° 1 : *adopté à l'unanimité*

Les subventions suivantes non inscrites au budget ont été versées :

- 70 473 € dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement pour les travaux de l'école du Bourg.
- 8 814 € versés par le Conseil Général pour la réfection des toits et du préau de l'école du Pont Latapie.
- 51 711 € correspondant au reversement

Le conseil décide de ne pas contracter l'emprunt de 120 000 € pour les travaux de l'école du Bourg. Le reliquat de 10 998 € sera réaffecté au programme de voirie.

Questions diverses :

- Pierre Saubatte fait le point sur le marché voirie et sur l'avancement des travaux à l'école du Bourg.
- Le permis de construire pour l'extension de la station d'épuration est accordé, le commencement des travaux est prévu pour l'automne.
- Les travaux de sonorisation de la salle des Sports débiteront première semaine de septembre.
- Jumelage : M. Monguilhet et M. Bérard font lecture de la convention entre la commune et le Comité de Jumelage. M. le Maire présente la charte signée le 11 août 2010 à Ploumilliau

- Lettre de la carrière Daniel au sujet du stockage des explosifs. E. Jauretche alerte le conseil sur les risques liés au transport de ce type de produits.

La séance est levée à 22 h 00

Patrick Moura

Laurent Aubuchou

Michel Aurignac

Fabien Bérard

Nicolas Buzy-Vignau

Marc Canton

Jean-Jacques Claverie

Jean-Michel Clos

Antoine Cuyaubère

absent

Pierre Daban

Bernadette Dourrom

Bruno Fréchou

Jean Gassie

Emmanuelle Jauretche

Guy Labarrère

Yves Monguilhet

Marie-Gabrielle Monset

Pierre Saubatte